

COTE D'IVOIRE

Résumé du Profil de projet d'investissement bancable – Volume IV de VI

Projet d'appui à la production de la banane plantain et aux productions maraîchères en zone de forêt

Coût estimé: 22,79 million de \$EU

Durée du projet: 5 ans

Introduction. Ce projet vise à l'amélioration de la sécurité alimentaire par une offre plus importante de produits vivriers et maraîchers. Il visera plus particulièrement l'augmentation de la productivité et la prise en compte accrue des exigences de qualité émanant des circuits de distribution et du consommateur final. Ce projet est parfaitement en adéquation avec la politique générale du gouvernement contenue dans le Plan directeur de développement agricole 1992–2015 et le Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP–I), dont les principaux objectifs stratégiques sont, entre autres: (i) la recherche de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire, (ii) l'amélioration de la productivité et de la compétitivité du secteur agricole, (iii) la diversification des productions agricoles.

Objectifs. Le projet a pour objectif général de contribuer à améliorer l'approvisionnement des marchés de consommation de la zone forestière en produits alimentaires locaux et améliorer le revenu des producteurs. Les objectifs stratégiques sont: (i) Accroître la production des cultures maraîchères et de la banane plantain; (ii) Informer les acteurs et notamment les producteurs, sur les opportunités de marché et les prix; (iii) Favoriser l'organisation et la responsabilisation des producteurs dans l'approvisionnement en intrants; (iv) Susciter et soutenir les initiatives collectives qui concourent à la réalisation des objectifs du projet; (v) Améliorer le professionnalisme des acteurs par la formation; (vi) créer un cadre de concertation entre les acteurs de la filière maraîchère/banane plantain.

Composantes. Le projet comprendra quatre composantes:

- *Appui à la production de banane plantain et de cultures maraîchères de contre-saison.*
- *Appui à la commercialisation des produits*
- *Renforcement des capacités*
- *Organisation et gestion du projet*

Mise en oeuvre. La maîtrise d'ouvrage du projet relèvera du Ministère de l'agriculture (MINAGRI). Le MINAGRI mettra en place une Unité de gestion du projet (UGP) qui se chargera de l'exécution, du suivi et évaluation des activités du projet.